



Ligue Auvergne-Rhône-Alpes des Échecs

Fédération Française des Échecs

Assemblée Générale du 19 janvier 2019

Compte-rendu

Georges Bellet ouvre la séance à 14:35 et indique 30 clubs sur les 78 de la ligue (38,46 %) sont présents, représentant 99 voix sur 183 (54,10 %). Il remercie le président fédéral de sa présence et lui propose de prendre la parole. Bachar Kouatly remercie les présidents de club de l'accueillir et indique qu'il est venu pour écouter, car la vie fédérale, c'est aussi ce qui se passe dans les ligues.

I. Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 20 janvier 2018

Aucun participant n'a de remarque sur ce dernier, qui était disponible en ligne.

Vote : Pour : 99. Abstention : 0. Contre : 0.

II. Rapport moral & rapport d'activités

Georges Bellet souhaite lier son rapport moral au rapport d'activité. La saison s'est bien déroulée, le comité directeur s'est réuni comme prévu et toutes les compétitions ont eu lieu, avec un point très positif pour le premier championnat de Ligue Jeunes à Corbas qui s'est très bien passé.

a. La ligue en chiffres

La saison 2017/2018 montre une progression de 3 % du nombre de licenciés dans la ligue. Néanmoins, dans le détail, la ligue a perdu des licences A compensées par une hausse de licence B : la part fédérale passe ainsi de 32 406,50 € à 32 221 €.

Guy Fanget veut nuancer les bons chiffres car au 31 décembre 2018, le Rhône, l'Isère et l'Allier ont perdu des licences. Georges Bellet rappelle que la ligue est en année civile et que cette AG porte sur la saison qui s'est achevée au 31 août 2018. La comparaison à un instant de la saison ne veut pas dire grand-chose : l'an passé, la fédération était en hausse sur les dix premiers mois et a finalement terminé en baisse de 2 %. Il faut attendre au minimum le mois de mars, une fois les tournois scolaires passés, pour tirer des conclusions.

b. Secteur Compétitions

Thierry Delelis-Fanien souligne que 4 repêchages ont dû être effectués pour compléter les groupes de Nationale 4. Les groupes sont composés géographiquement le plus finement possible, malgré les 670km

séparant Aurillac et Évian. Didier Pascal rappelle qu'il est très difficile de composer des groupes. Ils remercient les clubs qui accueillent des rencontres « à mi-distance » afin d'éviter de trop grands déplacements.

(Arrivée de Jean-Louis Pivard pour le club d'Oyonnax : passage à 101 voix).

Thierry Delelis-Fanien ajoute que 174 tournois ont été homologués pour le Rapide FFE sur l'ensemble de la ligue. Ce nombre sera probablement en baisse l'an prochain car de plus en plus de tournois sont désormais homologués pour le Rapide FIDE. Il demande aux arbitres qui envoient leur résultat de bien mettre à jour leur boule Papi afin de s'assurer que tous les joueurs ont une licence et un code FFE.

c. Secteur Féminines

Françoise Ringot est déçue du nombre de participantes au Trophée Roza Lallemand. Georges Bellet rappelle que suite à une absence d'organisateur, la coupe 2000 et la Nationale 2 Féminines ont été regroupées au même endroit. Pour lui, les clubs sont saturés de ces compétitions, sur le terrain et dans le calendrier. Christophe Mathieu approuve et a le sentiment qu'avec la multiplication des compétitions, les clubs sont obligés de faire des choix, voire un tri.

Georges Bellet ajoute également quelques chiffres qu'il a regardé de plus près : il y a dans la ligue 17 % de joueuses mais la plupart des licenciées sont chez les jeunes (32 % chez les U8, 22 % chez les U12). Il faut arriver à comprendre pourquoi la fédération ne conserve pas ces joueuses dans ses rangs.

Jérôme Valenti présente le programme Smart Girls : il y a pour lui d'autres manières de développer les échecs féminins que via la compétition. Isabelle Billard souhaiterait que l'on parle de joueuses, de femmes, mais non de féminines.

Florian Lamot déplore que certains clubs ne fassent pas l'effort de se déplacer. Il rappelle qu'Huriel a organisé la phase Ligue de la Coupe de la Parité l'an dernier : aucun club ne s'est déplacé. Il souligne que les clubs les plus éloignés comme le sien font plusieurs heures de route pour chaque compétition, tandis que certains clubs râlent dès qu'il faut faire plus d'une demi-heure de route.

Bachar Kouatly indique que ce sont des problèmes que l'on rencontre dans d'autres ligues assez étendues. Il ajoute que le jeu en ligne fonctionne bien et qu'il ne faut pas voir ça comme une agression vis-à-vis des clubs. Au contraire, il pense que les présidents de clubs doivent accepter que certains matchs se déroulent ainsi pour éviter des déplacements. Il ajoute que des réflexions sont en cours à la commission technique nationale à ce sujet.

d. Secteur Jeunes

Le président se félicite une nouvelle fois du bon déroulement du championnat ARA Jeunes. Les résultats des jeunes de la ligue au championnat de France Jeunes sont corrects. Néanmoins, Didier Pascal affirme que la ligue n'est pas à sa place en finissant 5^e, même si nous progressons de deux places par rapport à 2017.

Christophe Mathieu précise avoir analysé en détails le championnat de France : il en ressort que les jeunes de la ligue ont tendance à perdre beaucoup de places sur les 3 dernières rondes, notamment dans les grandes catégories. Henri Creston rebondit et pense qu'il faudrait ajouter une formation à l'aspect physique d'un tournoi.

Margaux Lefevre fait part de la complexité d'organiser la Nationale III Jeunes l'an dernier, suite au refus de déplacement de certains clubs. Les 6 premières rondes se sont déroulées au sein de 3 groupes géographiques. Les 3 dernières rondes ont été faites lors d'un regroupement à Annemasse.

e. Secteur Scolaires

Yves Guillerme, responsable des Scolaires, est excusé. Henri Creston (Lyon 64 Échecs) exprime sa satisfaction que son club ait pu organiser la phase Collèges Académie de Lyon au Collège Vendôme. En effet, son club travaille en collaboration avec un enseignant de cet établissement et cela commence à porter ses fruits : une convention a été signée avec l'académie, le collège et la métropole de Lyon pour intervenir qu'un animateur intervienne avec l'enseignant. Il espère que ces initiatives vont perdurer.

Jean-Luc Lurvois, responsable des scolaires dans la ZID DSA, constate qu'il est de plus en plus difficile de placer des animateurs dans les établissements scolaires. Henri Creston est d'accord, tout en nuancant que ces derniers temps, les contacts redémarrent.

Philippe Raffin trouve le règlement du championnat scolaire trop rigide sur la mixité. Il prend l'exemple de son fils, qui n'arrive pas à avoir de filles dans son collège et ne peuvent donc pas participer alors qu'ils sont suffisamment pour former une équipe.

f. Secteur Arbitrage

Matthieu Vieira parcourt dans les grandes lignes le rapport de Sylvain Wlassewitch, directeur régional de l'arbitrage, qui est également excusé. Il invite ceux qui le souhaitent à aller approfondir les chiffres via le rapport d'activité détaillé disponible sur le site de la ligue.

Christophe Mathieu exprime son inquiétude quant à l'absence d'arbitre jeune dans la ligue qui tient selon lui de la concomitance des dates entre les stages de formation dans la ligue et les compétitions jeunes. Il pense que c'est un élément essentiel pour amener de jeunes compétiteurs vers le bénévolat et l'encadrement et souhaite que la ligue y réfléchisse pour qu'une formation soit faite à l'occasion.

g. Secteur Communication

Il est rappelé que la mise à jour du calendrier est faite sur demande en envoyant les annonces d'évènements à calendrier@ligue-ara-echecs.fr, la procédure est décrite plus en détails sur le site internet. Un point de rappel est également fait sur la liste de diffusion : pour ne pas encombrer les boites mails de tous, chacun est invité à faire attention lors de ses réponses à ne pas inclure clubs@ligue-ara-echecs.fr si le mail n'est pas destiné à tous les clubs.

Georges Bellet conclut son rapport moral : « Pour cette nouvelle année que vous souhaitez ? À vous de choisir ! À votre souhait, j'ajouterai, une pointe d'humour et un rayon de soleil pour éclairer votre parcours échiquéen. »

Vote : Pour : 101. Abstention : 0. Contre : 0.

III. Rapport financier

Didier Pascal procède à la lecture du rapport financier puis commente le compte de résultat, le compte de bilan, le grand livre et le suivi de l'exécution. Il est rappelé que l'ensemble de ces documents était disponible sur le site de la ligue pour consultation préalable.

Il rappelle que la principale dépense est constituée par le reversement aux comités de la moitié de la part ligue des licences. Cela traduit la volonté de l'équipe dirigeante de donner aux comités départementaux les moyens financiers pour leurs actions, car ce sont eux qui sont au plus proche des besoins. Il rappelle également que chaque jeune qualifié au championnat de France Jeunes est aidé à hauteur de 50 €, touchés par les clubs.

Guy Fanget souhaite faire plusieurs remarques, précisant que ce qu'il n'a rien contre les personnes qui travaillent à la ligue. Pour lui, le rapport financier apparaît inquiétant. Il s'étonne qu'un budget repose uniquement sur les recettes fédérales et pense qu'il faudrait diversifier les sources de revenus via des partenariats. Il réitère son avis sur le soutien aux grands tournois : les petits clubs doivent être aussi aidés à démarrer. Il s'interroge également sur les dépenses de fonctionnement qui passent à plus de 3 500 €.

Didier Pascal explique que cette somme est augmentée par une reprise sur provisions : des sommes avaient été mises de côté pour des comités qui n'avaient pas envoyé leurs pièces comptables l'an passé ; les comités concernés ayant régularisé leur situation, les sommes ont été versées.

Georges Bellet ajoute que des achats ont été faits en avance pour 2019 : il y a ainsi un stock important de feuilles de parties représentant 810 € et des stylos pour 990 €.

Didier Pascal rappelle qu'un tournoi ne devrait pas avoir besoin d'une subvention de la ligue pour s'équilibrer. Pour Isabelle Billard, un tournoi rapporte de toute façon de l'argent indirectement car c'est souvent la visibilité que produit celui-ci qui permet au club organisateur d'obtenir des subventions.

Vote : Pour : 95. Abstention : 6. Contre : 0.

IV. Vote du budget prévisionnel

Le budget prévisionnel est en grande partie basé sur le réalisé de l'année précédente. Le principal changement consiste en la suppression de l'aide à l'organisation de stages de préparations au championnat

de France. Historiquement, les ZIDs ne fonctionnent pas de la même manière : il y en a qui font des stages de préparation, d'autres qui financent des entraîneurs pour l'accompagnement sur place. Cela a posé des difficultés sur les sommes à verser, et à qui les verser.

Afin de simplifier la gestion, le soutien à chaque jeune passe de 50 à 60€ : la somme globale est conservée mais est allouée aux clubs. Henri Creston trouve que la ligue se décharge sur les clubs. Jérôme Valenti suggère que, dans la logique de ce qu'elle fait avec la réversion des licences, la ligue pourrait verser cet argent aux comités départementaux. Florian Lamot, appuyé par Jean-Claude Grimaud, n'est pas d'accord : il souligne que dans les comités départementaux, il n'y a pas forcément une majorité de clubs qui envoient des jeunes au Championnat de France. Les clubs non concernés pourraient ainsi affecter l'argent à un autre poste de dépenses, ce qui ne serait pas dans l'intérêt des jeunes qualifiés.

Thierry Delelis-Fanien regrette en tant que membre du bureau de n'avoir pas été informé de ce choix au préalable. Georges Bellet répond que la ZID DSA n'a pas fait de demande l'an passé pour toucher la somme concernée et que cette proposition avait été faite lors du Comité Directeur de juin 2018.

Matthieu Vieira trouve une satisfaction à ce changement : les sommes vont être équitables pour chaque joueur. En effet, la ligue versait auparavant 500 € par ZID, alors que ces dernières avaient un nombre de qualifiés très différent.

Jean-Louis Pivard considère que ce budget n'est pas sincère, car la ligue ne sait pas si elle va toucher une subvention régionale. Didier Pascal acquiesce mais rappelle que si cette somme n'est pas mise dans le budget, alors on ne peut pas faire la demande de subvention correspondante à la Région. Bruno Darcet demande comment sera compensée l'absence d'une subvention régionale. Didier Pascal indique que l'aide aux grands tournois serait alors supprimée.

Jean-Louis Pivard fait un aparté et souhaite savoir si d'autres clubs que le sien ont essayé de déposer une demande auprès du FNDVA (Fond National de Développement de la Vie Associative). Michael Blanchard indique que le club de Corbas a vu le sien également refusé.

Le budget prévisionnel est soumis vote.

Vote : Pour : 77. Abstention : 24. Contre : 0.

Il est proposé de ne pas augmenter la part ligue des licences pour la saison 2019/2020.

Vote : Pour : 101. Abstention : 0. Contre : 0.

V. Modification du cahier des charges du Championnat ARA Jeunes

Georges Bellet fait part du problème auquel la ligue a été confrontée en 2018 : à l'issue de l'appel à candidature, aucun club ne s'était porté candidat. Il remercie Guy Fanget et le club d'Annonay qui a dû proposer sa candidature en urgence pour éviter un défaut de candidat.

Afin d'éviter ce type de situation à l'avenir, il est proposé d'avancer la date limite de dépôt des candidatures au 15 juin : en effet, la période estivale permet rarement de monter un dossier avec le partenariat d'une mairie. Avancer la clôture de l'appel à candidatures permettrait donc sans réellement impacter les clubs de pouvoir se retourner plus tôt en cas d'absence de clubs organisateurs.

Il est donc soumis au vote le remplacement dans le cahier des charges du Championnat ARA Jeunes des mots « 15 septembre » par « 15 juin ».

Vote : Pour : 101. Abstention : 0. Contre : 0.

VI. Organisation des prochains Championnats ARA Jeunes

Un appel à candidature est lancé pour l'organisation du Championnat ARA Jeunes 2020. En vertu du principe de rotation entre les zones interdépartementales, une éventuelle candidature auvergnate sera privilégiée mais rien n'empêche un autre club de se porter candidat.

Philippe Raffin, président du club de Roanne, indique que son club souhaite organiser un championnat de Ligue, par exemple celui de 2021, mais que pour ce faire, il doit réserver auprès de sa mairie l'espace prévu plus d'un an à l'avance. Georges Bellet souligne la qualité de la salle qui accueillerait cet événement. Pour permettre à d'éventuelles autres candidatures de se manifester, il est proposé d'ouvrir dès à présent à titre exceptionnel l'appel à candidature pour l'organisation du championnat ARA Jeunes 2021. Celui-ci sera clôt au 15 juin, comme celui pour 2020.

Vote : Pour : 101. Abstention : 0. Contre : 0.

VII. Proposition de fusion des zones interdépartementales.

Depuis la naissance de la nouvelle ligue, plusieurs compétitions ont été progressivement fusionnées. Georges Bellet juge que le championnat ARA Jeunes 2018 unifié a été un succès et espère qu'il en sera de même lors de la prochaine édition à Annonay.

Il y a eu cependant des retours négatifs concernant le mode de qualification qui est resté par ZID. Le comité directeur propose donc de fusionner les zones interdépartementales de la ligue et donc les qualifications. Si l'Assemblée Générale, une demande serait alors soumise au comité directeur de la FFE qui serait le seul décisionnaire, car les zones interdépartementales sont définies par la fédération. Georges Bellet rappelle que le sujet avait été discuté par la commission technique nationale quand Éric Prié était président, mais qu'à sa connaissance, cela avait abouti à une non-décision avec 4 votes pour l'unification des qualifications, 4 votes contre et 4 abstentions.

Le débat s'installe et recueille beaucoup d'interventions. Florian Lamot considère que cette proposition va tout simplement « tuer l'Auvergne ». Il juge vital pour cette région de pouvoir aller voir le maire du village en mettant en valeur une qualification au championnat de France. Matthieu Vieira confirme effectivement qu'à la lumière des résultats du Championnat ARA Jeunes de l'an passé, c'est effectivement l'Au-

vergne qui perdrait des qualifiés : un tableau permettant une analyse des différences est projeté à l'Assemblée. Margaux Lefevre « prend sa casquette de compétitrice » et ne comprend pas devoir expliquer à un jeune qu'il n'est pas qualifié, alors qu'un enfant ayant fini derrière lui le serait au seul titre qu'il appartient à un club d'une autre zone interdépartementale.

Phanie Colin approuve : en tant que joueuse, elle aurait été profondément énervée si elle avait dû subir une telle situation. Elle comprend cependant que le changement puisse être brutal pour l'Auvergne et suggère qu'une solution mixte soit trouvée afin de concilier le critère sportif et le critère de représentation des territoires.

Constatant l'absence de consensus sur ce sujet, Didier Pascal propose qu'une demande soit faite à la commission technique nationale pour recueillir leur opinion sur le système actuel et le mode de qualification en ZID unique, ainsi que pour étudier la faisabilité d'une solution mixte.

Vote : Pour : 101. Abstention : 0. Contre : 0.

VIII. Questions diverses

Henri Creston (Lyon 64 Échecs) propose de réduire le nombre de joueurs en Nationale IV de 8 à 6. Il pense que cette mesure permettrait à des petits clubs de monter plus facilement et de faire une progression.

Matthieu Vieira témoigne que son club, monté en N3 l'an passé a déjà trouvé que l'écart de niveau était très important et qu'il était très compliqué de se maintenir car 3 équipes sur les 10 d'une poule descendaient. Il pense que si en plus d'un renfort de niveau il faut augmenter le nombre de joueurs, alors les équipes de N4 seront condamnées à y rester.

Jean-Luc Lurvois observe que, malgré ce changement, il faudrait toujours deux voitures pour transporter une équipe : cela n'entraînerait donc pas d'économies pour les clubs, et même une hausse des frais de déplacement rapporté au nombre de joueurs.

Cette proposition est soumise au vote.

Vote : Pour : 21. Abstention : 2. Contre : 78.

Pour conclure, Bachar Kouatly se propose pour répondre aux questions des présidents de clubs sur la fédération. Aucun membre de l'assemblée ne se manifestant, Georges Bellet lève la séance à 18:30.

Le président,
Georges Bellet

Le secrétaire,
Matthieu Vieira

